



Saint Antonin Noble Val,

Le mardi 22 octobre 2024

Chers parents,

La Mairie remet le Conseil Municipal des Jeunes à l'honneur, nous avons besoin de votre collaboration.

Dans un premier temps, nous vous demandons d'appuyer le dépôt de candidature de votre enfant, d'apporter votre accord en remplissant la partie administrative réservée aux responsables légaux et de l'aider si besoin à compléter la partie présentation du candidat.

Dans un second temps, nous comptons sur votre engagement pour lui permettre de rester motivé, impliqué dans son rôle de jeune conseiller municipal, d'adhérer au règlement intérieur et d'investir pleinement ses missions ainsi que ses responsabilités une fois élu.

Votre collaboration sera importante tout au long de ses 2 années de mandature.

Attention : Son engagement ne peut fonctionner sans le vôtre : c'est un **engagement mutuel**. Vous devrez veiller à son assiduité (présence, transport), sa disponibilité lors des différentes réunions et manifestations, un planning trimestriel des dates importantes vous sera remis après l'investiture.

Pour toutes ces raisons, vous trouverez en pièce-jointe le dossier de candidature, une version papier est disponible à l'accueil de la Mairie et au Local Jeunes.

Toutefois, si des difficultés sont rencontrées pour terminer son inscription, du 04 au 08 novembre, Yohanna sera présente au Local Jeunes pour lui donner un coup de pouce.

Le dossier est à rendre complet, dernier délai le vendredi 8 novembre 2024, soit à l'accueil de la Mairie, soit aux référentes du collège Mme Tabarly et Mme Bonnefoi.

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions, vous pouvez me contacter : [n.camus@info82.com](mailto:n.camus@info82.com).

Vous souhaitant bonne réception.

Cordialement,

Nathalie Camus

Elue déléguée aux affaires scolaires, référente CMJ